

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 12 Novembre 2020, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Bieujac sous la présidence de M. Frédéric BIRAC, Maire.

Etaient présents : Mmes DARRIET – MEYER – RISPAIL - JAUBERTIE
MM. BORDESSOULLES – CLAUDEL - CHALOU PIN -DELAGE -
DUFFILLOL - NORMANT – RASSIS – THOMAS - MAGOT

Absent excusé : M. GARRIGUES ayant donné procuration à Mr NORMANT

Monsieur Rémy MAGOT est élu secrétaire de séance.

PREAMBULE

Monsieur le Maire introduit la séance en faisant lecture d'un mot d'excuse qu'il a rédigé au Maire et élus de la mandature précédente qui auraient pu se sentir offensés par des formulations contenues dans le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal

Mot d'excuse de M. Frédéric BIRAC, Maire de Bieujac pour M. Jean Claude DUMENIL et l'ensemble de l'ancienne équipe municipale :

« Je tiens publiquement à m'excuser profondément auprès de Jean-Claude Duménil et des anciens conseillers municipaux qui ont pu se sentir offensés par l'avant dernier compte-rendu du Conseil Municipal envoyé aux administrés.

Je tiens par cette déclaration publique, vous assurer que je n'ai pas voulu jeter le discrédit en laissant penser que l'ancien Conseil Municipal avait une mauvaise gestion de la commune ou fausses autres pensées, c'est pas du tout le cas, bien au contraire soyez en sûr.

J'ai du respect pour Jean-Claude Duménil, tout comme pour l'ensemble de l'ancienne équipe dont je faisais partie. Pour précisions, toutes les décisions de l'époque ont été prises ensembles et souvent à l'unanimité, donc pas de souci de gestion. Je m'engage à l'avenir et avec conviction à être beaucoup plus attentif dans mes futurs écrits. Je m'y engage !

Encore une fois, Veuillez mesdames et messieurs les anciens conseillers, recevoir toutes mes excuses les plus sincères en effaçant ce mal entendu. »

PROCES-VERBAL DU 15 OCTOBRE 2020

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a lieu de prononcer des remarques sur le procès-verbal de la dernière réunion en date du 15 Octobre 2020.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION ET TRANSFERT DES CHARGES

Délibération n° 2020 – 032

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suivant l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, la Commission Locale d'Evaluation et Transfert des charges rend son avis sur le montant de l'attribution de compensation versée par la CdC à ses communes membres.

Monsieur le Maire met en avant l'importance de cette commission qui établit un rapport d'évaluation de transferts de charges à l'occasion de transferts de service entre une/des commune(s) et la CdC du Sud Gironde. Ce rapport détermine l'évaluation financière du transfert et a donc un impact direct sur le montant de l'attribution de compensation. La CLETC est composée de membres des Conseils municipaux des communes.

Le Conseil de Communauté a établi la composition de la CLECT avec 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité de désigner**

- M. MAGOT en tant que membre titulaire de la CLETC
- M. BIRAC en tant que membre suppléant de la CLETC

RETROCESSION D'UNE CONCESSION PERPETUELLE A LA COMMUNE A TITRE GRACIEUX

Délibération n° 2020 – 033

Monsieur le Maire expose que par acte du 6 Novembre 1985, enregistré à LANGON le 14 Mars 1986, Madame CARPENTIER a acquis dans le cimetière de la Commune une concession perpétuelle n° 142 moyennant le prix de trois cents franc (300 F), laquelle concession est demeurée inutilisée et se trouve aujourd'hui vide de toute sépulture.

Il a été convenu et arrêté en date du 20 Octobre 2020 que Madame Joëlle CARPENTIER domiciliée à Saint Ferme (Gironde) rétrocède purement et simplement à la Commune pour celle-ci en disposer comme bon lui semblera, une concession perpétuelle à titre gracieux.

Il est demandé au Conseil Municipal de ratifier cette rétrocession à titre gracieux.

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité**

- D'accepter la proposition de Madame CARPENTIER

EFFACEMENT D'UNE DETTE SUITE A UNE DECISION DE LA BANQUE DE FRANCE

N° Délibération n° 2020 – 034

Monsieur le Maire rapporte au Conseil Municipal que la Trésorerie de Langon nous a informé que la Banque de France a pris le 6 Août 2020 la décision, suite à la Commission de surendettement, d'effectuer le rétablissement personnel, sans liquidation judiciaire au bénéfice d'une locataire. Cette décision a pour conséquence l'annulation de l'ensemble de ses dettes. La créance, à l'égard de la Commune est d'un montant de 3 396,66 € correspondant au montant de plusieurs mois de loyer. Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte de l'effacement de la dette. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité.**

- D'APPROUVER l'effacement de la dette suscitée d'un montant global de 3 396,66 € par mandatement sur le compte 6542 « créances éteintes » du budget de la Commune
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document lié à cette délibération.

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Délibération n° 2020 – 035

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide, à l'unanimité,** de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2020

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
65/6542 (DF)	Créances éteintes	3 396,66	
Total		3 396,66	0,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
73/7381 (RF)	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de	3 396,66	
Total		3396,66	0,00

DECISION MODIFICATIVE N° 4

Délibération n° 2020 – 036

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité**, de procéder au vote de virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
042 / 6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	300,00
040 / 28041412 / OPFI	Cmns du GFP - Bâtiments et installations	300,00
Total		600,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
023 / 023	Virement à la section d'investissement	300,00
021 / 021 / OPFI	Virement de la section d'exploitation	300,00
Total		600,00

DECISION MODIFICATIVE N° 5

Délibération n° 2020 – 037

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité**, de procéder au vote de virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
23/2313 (DI)	Constructions	6 000,00
Total		6 000,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21/21318 (DI)	Autres bâtiments publics	6 000,00
Total		6 000,00

RAPPORTS DE COMMISSIONS

• COMMISSION DU PERSONNEL

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la mutation de Claire BOBKIEWICZ vers un SIRP ayant pour conséquence le lancement d'un recrutement pour son remplacement au poste de secrétaire de mairie qu'elle occupe à hauteur de 10 heures hebdomadaire.

Cette transition s'accompagnera d'une modification de l'organisation des temps de travail en nombre d'heure et rythme de présence. Il est en effet envisagé pour le nouvel agent un temps de 12 h (au lieu des 10 h actuellement) et une présence les après-midis de la semaine.

Nous sommes actuellement en phase de recueil des candidatures et après retour de l'avis technique du Centre de Gestion de la Gironde, obligatoirement consulté dans le cadre des modifications, une délibération sera proposée au Conseil Municipal de Décembre 2020.

• COMMISSION AFFAIRES SOCIALES- MOBILITE- SENIOR

Rémy MAGOT, Responsable de cette commission explique que le contexte actuel de confinement a incité à activer rapidement la commission affaires sociales pour étudier avec ses membres les actions éventuelles qui seraient nécessaires de mobiliser pour accompagner nos concitoyens dans cette période.

La commission a amorcé une initiative de réactivation des contacts auprès des personnes de plus de 65 ans n'ayant pas de famille résidant sur la commune et pouvant donc rencontrer des difficultés. Elles seront contactées afin de relever leurs besoins éventuels et y apporter des réponses.

Par ailleurs, d'autres projets plus larges sont évoqués lors de cette première rencontre dont la commission étudiera la faisabilité :

- Contribution du tissu associatif bieujacais dans les contextes de crise.
- Repérage des services que peuvent apporter les commerces de proximité essentiels (Pharmacies, Alimentation).
- Relance de l'Association Santé, Education et Prévention sur les Territoires de la Gironde (ASEPT) pour les ateliers numériques (2021).
- Installation de Boîtes Publiques (à Jeux, à Lire).

• COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, FETES ET CEREMONIES

Madame RISPAIL Responsable de la commission « Vie associative, culture fêtes et cérémonie » indique que les colis « Paniers Gourmands » à destination des aînés sont en cours de livraison et attendus en mairie aux alentours du 16 Novembre. Ils seront assemblés par les membres de la commission début décembre. Chaque colis sera accompagné d'un message de sympathie dont le contenu est lu en conseil et approuvé par l'ensemble des participants. La distribution est envisagée pour mi-décembre.

La cérémonie du 11 Novembre a été réalisée en comité restreint dans le cadre des mesures sanitaires et le respect des consignes adressées aux collectivités par la Préfecture de la Gironde. Pour pallier à l'impossibilité de se procurer chez un fleuriste la gerbe de fleurs traditionnelle, l'entreprise LAHITAULT FLEURS a offert deux jardinières de pensées. Le Conseil Municipal les en remercie chaleureusement.

Le matériel pour la réalisation d'une décoration de Noël sous forme d'un traineau illuminé a été réceptionné et une mise en place est prévue début Décembre pour une exposition jusqu'à début Janvier.

Monsieur MAGOT rappelle que, comme évoqué lors du conseil Municipal, du 2 Juillet la commission « vie associative » devra porter une réflexion sur la détermination, avant l'élaboration du budget 2021, de critères d'attribution des subventions aux associations. Pour avoir une base de travail, il est proposé à Monsieur MAGOT de participer à la prochaine réunion de cette commission qui aura ce point à son ordre du jour.

- **COMMISSION COMMUNICATION ET INFORMATION**

Monsieur NORMANT, responsable de la commission « communication et information » rend compte du travail réalisé sur l'arborescence et l'ergonomie du nouveau site internet qui a consisté à identifier les catégories pratiques que nous souhaitons voir figurer sur le site pour assurer à la population une information facile d'accès et la plus complète possible. Le prototype du site réalisé par le prestataire et présenté en commission par Madame DARRIET a été salué par les membres de la commission qui le trouvent clair et esthétique.

La commission a également travaillé sur le Bulletin Municipal et les rubriques qu'il comportera : Mot du Maire, trombinoscope de présentation de la nouvelle équipe, point sur les travaux (commune et école) ...etc. Madame DARRIET réalise la mise en page du bulletin et l'adressera dans les meilleurs délais aux élus pour avis et commentaires. La distribution du bulletin municipal est prévue mi-décembre.

- **COMMISSION URBANISME**

Guillaume NORMANT, Responsable de la commission urbanisme fait un point succinct concernant les dépôts de Permis de Construire et Déclarations Préalables de Travaux. Depuis le mois de juillet, trois permis de construire ont été déposés. Il s'agit de deux garages attenants à des maisons en construction et de la division d'un chai en pierre Rue Pierre Pescay avec changement de destination. La commune enregistre également 11 Déclarations Préalables de Travaux dont 6 piscines, tonnelles en bois Ajout de fenêtre...

- **COMMISSION AGRICULTURE, FORETS, ENVIRONNEMENT
ECOCITOYENNETE**

Monsieur CHALOUPIN, Responsable de cette commission et Monsieur NORMANT rendent compte du projet de mise en place sur la commune d'une zone de stockage de déchets verts ouverte aux Bieujacais. La commission a repéré une zone communale en bordure d'autoroute au lieu-dit « Lahitte » susceptible de recevoir cette zone de stockage.

En effet, cet endroit est accessible et peu boisé et dispose d'une borne incendie en proximité. La commission doit à présent, déterminer les aménagements qui devront y être réalisés (clôture, chemin...) et mettre en place un règlement sur la gestion et l'entretien de cet espace.

Monsieur le Maire demande que lors de la prochaine réunion de la commission environnement le technicien du SICTOM, spécialisé dans ce type de projet, soit associé pour border les éléments techniques et réglementaires.

- **COMMISSION BATIMENTS**

Monsieur NORMANT fait le point sur le chantier de réalisation de l'entrepôt communal pour lequel nous sommes en phase de demande de réalisation de devis : 3 devis d'artisans pour la chape et la couverture, un devis pour l'électricité et le volet roulant. L'objectif est de faire les choix d'artisans au mois de Janvier 2021. Il informe que la commission se réunira pour élaborer les exigences de la commune sur ces travaux conduisant à la réalisation d'un cahier des charges à destination des artisans.

COMPTE RENDU DES REUNIONS

• CONSEIL D'ECOLES

Monsieur BIRAC fait part à l'assemblée des remerciement adressés, lors du conseil d'école en visioconférence, par l'équipe pédagogique et la direction de l'école au SIRP et aux bénévoles qui ont réalisé, cet été, les travaux d'amélioration des bâtiments de l'école de Bieujac.

• S.D.E.E.G.

Messieurs BIRAC, MAGOT et NORMANT ont reçu Monsieur BAUMET Chargé de développement et des relations avec les collectivités au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde afin de faire un état de lieux de ce qui est envisageable en matière d'amélioration de l'éclairage public au niveau d'une diminution des coûts et de l'impact environnemental. La première action serait le passage de tous les points lumineux de la commune en LED cela concerne 45 points. Des solutions d'étalement du financement sont possibles en lien direct avec le SDEEG qui fait l'avance et propose un étalement des remboursements pour la commune. Les travaux de mise en place des LED peuvent se réaliser par tranches. Monsieur le Maire demande que ce dossier soit transmis à la commission voirie-bâtiments et que le technicien spécialisé du SDEEG soit associé lors d'une réunion de la commission.

QUESTIONS DIVERSES

- Pour des raisons de sécurité, un courrier a été adressé au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de Castets afin de leur demander d'intervenir sur le grillage de l'ancienne station d'épuration qui est en partie détérioré. Les services du syndicat sont intervenus rapidement et ont réalisé les travaux de réparation.
- Un courrier a également été adressé au Centre Routier Départemental pour demander où en sont les travaux de sécurisation de la descente Route des Poupettes prévue depuis plus de deux ans. Monsieur Drusian Chargé d'opération d'investissement et gestion du domaine public au Centre Routier Départemental du Sud Gironde à LANGON prend sa retraite
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la consultation des fournisseurs pour l'achat équipement tracteur pour la commune est engagée. Trois fournisseurs différents sur trois scénarii de combinaison de matériel seront sollicités.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 17 Décembre 2020.

L'ordre du Jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 20